

206 assemblée générale de la Société des administrateurs et fonctionnaires des Communes neuchâtelaises du samedi 22 juin 1946 à Neuchâtel, ( Salle du Conseil général ).-

-----  
Présidence : Mr. E. Banderet, Président.-

-----  
Ordre du jour :

1. Appel.-
2. Procès-verbal de l'assemblée du 9 juin 1945 aux Brenets.-
3. Rapports :
  - a) de gestion sur l'exercice 1945/46.-
  - b) des comptes,
  - c) des vérificateurs.-
4. Admissions et démissions.
5. Fixation de la cotisation.
6. Fixation du lieu de l'assemblée de 1947.-
7. Nomination des vérificateurs de comptes.-
8. Divers.-
9. Conférence de M. Baillods J, Bibliothécaire de la Ville de la Chaux-de-Fonds sur :  
" Promenade dans le bon vieux temps neuchâtelais "

-----  
Le Président souhaite une cordiale bienvenue à chacun.

Il remercie vivement le Conseil communal de Neuchâtel pour la collation offerte avant l'assemblée administrative et pour la salle mise à disposition. Il salue Mr. P. Rognon, Conseiller communal de Neuchâtel qui a bien voulu participer à notre assemblée. Mr. Banderet salue également MM. Tschanz, Contrôleur des Communes, Etienne Ruedin, Inspecteur des contributions, Maire, administrateur de la Caisse de compensation et Zaugg et ~~Déquin~~, du Dicastère des finances de la Ville, qui ont répondu favorablement à notre invitation. Il souhaite à tous une belle journée.-

Puis il soumet les excuses de M<sup>me</sup>. C. Brandt, Conseiller d'Etat, A. Racine, administrateur à Colombier, P. Muriset (Valangin), Maire ( Les Verrières ), Louis Monnier ( Dombresson ) Chs. Magnin ( St-Sulpice ), Louis Derron ( Peseux ), Chs. Braun ( Cernier ) et Benoit Colin ( Corcelles ), qui regrettent de ne pouvoir assister à nos délibérations ( les 2 derniers sus-nommés pour cause de maladie ).-

Sur la proposition du Président, l'assemblée décide d'adresser des vœux de guérison et de cordiale sympathie au collègue Chs. Braun éprouvé par de longs mois de maladie.-

1. Appel.-L'appel fait constater la présence de 33 membres.-
2. Procès-verbal.- Le procès-verbal de l'assemblée du 9 juin 1945 aux Brenets est lu et adopté avec remerciements à son auteur.-
3. Rapports.- Le rapport de gestion sur l'exercice 1945/46 est présenté à l'assemblée par le Président de la Société Mr. E. Banderet, administrateur, à Peseux.- Le Comité a tenu pendant l'exercice qui vient de s'achever : 4 séances puis rappelle la composition du Comité, savoir : Président Mr. E. Banderet, Vice-Président : Mr. R. Favre, Secrétaire : Mr. Benoit Colin, caissier : Mr. Henry et membre-adjoint, Mr. Cathoud.-

La question des membres libres a préoccupé le Comité qui estime que la question devrait maintenant être mise bien au point. D'après l'art 4 des statuts, seuls les membres actifs et honoraires font partie de la Société. Le Comité estime qu'il devrait en être autant pour les membres libres.-

Le Comité propose d'admettre comme membre actif ~~Mr. Girard, ~~libre~~~~ mais il serait entendu qu'il n'y aurait plus de membres de cette catégorie.- Une discussion s'ensuit au cours de laquelle prennent la parole MM. S. Matile, E. Bonjour et P. Gentil. Ces collègues appuient la proposition du Comité soit de faire passer les membres libres dans la catégorie des "membres actifs". Mr. P. Gentil pense qu'il faudrait faire une différence entre les administrateurs et les employés subalternes. Cette suggestion est combattue par M<sup>me</sup>. Matile et Béguin.

Après discussion, l'assemblée décide de faire siennes les propositions du Comité sur le point relaté ci-dessus ( membres libres passant dans la catégorie des membres actifs ) -

D'autre part, le rapport du Comité envisage la réimpression des statuts. Le petit stock disponible n'est plus en état par suite de l'incendie de Lignières. Il y aurait aussi lieu de réviser les articles 4, 7 et 12 des statuts si on procède à une nouvelle impression; enfin, un mandat devrait être donné au Comité visant la question des cotisations- Il semble qu'un remaniement assez général des statuts actuels mérite un sérieux examen.-

Sur la proposition de Mr. P. Gentil, le Comité est chargé d'étudier les nouveaux statuts, y apporter les modifications qu'il juge à propos puis de communiquer aux membres- lors d'une prochaine assemblée- le résultat de ses décisions en vue de l'adoption définitive des nouveaux statuts lors d'une prochaine séance.-

Le rapport de gestion du Président relève enfin la bonne marche de la Société, les liens fraternels qui unissent ses membres et souhaite, après les années de guerre que nous venons de traverser- notre pays ayant été divinement épargné- un nouvel essor et une bonne marche de notre Société. Ce rapport est vivement applaudi par tous.-

Comptes.- Mr. Henry, caissier, donne un intéressant exposé des comptes de l'exercice qui bouclent par un déficit de Fr.213,35 ( dépenses Fr.1.207,45; recettes Fr.994,10 ). L'avoir de la Société au 31.11.1945 est de Fr.1.584,70.-

Vérification des comptes.- Les vérificateurs : MM. Zoller et Béguin ( Neuchâtel ) déclarent avoir procédé aux opérations de vérification des comptes et avoir reconnu le tout parfaitement en règle. Ils proposent d'en donner décharge au caissier. - l'assemblée, unanime, approuve les rapports du caissier et des vérificateurs et décide d'en donner décharge, avec remerciements, à Mr. Henry, caissier.-

4. Admissions et démissions.- Le rapport du Président indique que les nouveaux administrateurs et fonctionnaires ci-après désignés demandent leur admission dans la Société, savoir :  
MM. Léon Borel ( St-Aubin); Chs. Meignez ( Ponts de Martel); Robert Monnard ( Geneveys s/Coffrane); Léon Tardin ( Hauterive); William Vermot ( Pesieux ). Ils sont reçus comme membres actifs à l'unanimité.

Par contre, l'assemblée enregistre, avec regrets, par suite de cessation de fonctions, les démissions de MM. Willy Colin ( Geneveys/ Coffrane ) et Charles Magnin ( Saint-Sulpice ).-

5. Cotisation.- Sur proposition du Comité, la cotisation annuelle reste fixée à Fr.6.- par membre.

6. Assemblée de 1947.- Sur la proposition de Mr. B. Colin- faite au Comité, la prochaine assemblée annuelle aura lieu à Corcelles.-

7. Vérificateurs de comptes.- MM. Béguin et Zoller ( Neuchâtel ) sont désignés à l'unanimité comme vérificateurs de comptes pour 1947.-

8. Divers.- Mr. R. Bonjour ( Lignières ), remercie le Comité qui envisage

une étude sur la question des salaires payés. La question est complexe; elle se heurtera à certaines difficultés, les traitements variants tenant compte de certains facteurs.-

Mr. Bonjour insiste auprès du Comité pour qu'il veuille bien tenter une démarche auprès du Département de l'Intérieur pour que les traitements soient acquis et non pas "équilibrés" au détriment des fonctionnaires. Il estime que les années de service doivent au moins être respectées. Il laisse au reste toute latitude au Comité pour suivre cette affaire au mieux.-

Le Président dit que le Comité est prêt à examiner la question des traitements soulevée par Mr. Bonjour, mais il ne faut pas oublier que la question dépend plutôt des Communes que du Département. Néanmoins, une démarche dans le sens désiré sera tentée.-

Mr. Bonjour pense qu'un contrat collectif pourrait être établi pour sauvegarder la situation des membres de la Société.-

Mr. Tschanz, Contrôleur des Communes, dit que le problème mérite d'être examiné. Il est prêt à l'examiner avec son Département et le Comité de l'association pour trouver la formule qui conviendrait le mieux, soit individuelle, soit collective.-

Mr. S. Matile appuie ce qui vient d'être dit et est persuadé qu'une démarche générale auprès de l'Autorité cantonale aurait le succès voulu.-

Mr. R. Guinchard propose d'envoyer un questionnaire à tous les membres afin que chacun puisse se prononcer sur ses revendications éventuelles. Le Comité pourra ensuite examiner chaque cas puis faire toutes démarches utiles en connaissance de cause.- L'assemblée, finalement, se rallie à cette suggestion et adressera le questionnaire sus-visé à chaque membre pour pouvoir ensuite continuer les démarches et pour parler en faveur de ceux qui estiment être lésés.-

9. Conférence de Mr. J. Baillods.- La partie administrative étant terminée, Mr. Banderet introduit le conférencier Mr. J. Baillods, Bibliothécaire de la Ville et la "hauts-de-fonds" et écrivain bien connu dans nos milieux neuchâtelois. Le conférencier parlera sur ce sujet : "Promenade dans le bon vieux temps neuchâtelois".-

L'exposé de Mr. Baillods est vif, attrayant et plein d'humour aussi l'assemblée ne cache pas ses applaudissements et le Président le remercie très chaleureusement pour sa conférence intéressante

à 12 hres un excellent repas fut servi à l'Hôtel Beau-Rivage où les collègues eurent l'occasion de fraterniser avant de rentrer dans leur foyer. Chacun aura conservé certainement un souvenir agréable de cette belle journée, malgré.---- le mauvais temps <sup>et</sup> ne cessa de régler le meilleur esprit.-

La séance est levée à 11 heures.-

Pour le Secrétaire (malade).

*W. Carrière*  
membre-adjoint du Comité.-